

Réponse aux allégations de Dr. Gérardin, contre le rapport de la commission de l'Académie royale de médecine, chargée de l'examen de mes documens sur la fièvre jaune; / par N. Chervin.

Contributors

Chervin, Nicholas, 1783-1843.

Publication/Creation

Paris : Imprimerie De Migneret, rue du Dragon, Juin. 1828.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/vhbep5fc>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

13

RÉPONSE AUX ALLÉGATIONS

DE

M. LE D.^R GÉRARDIN ,

CONTRE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE , CHARGÉE DE L'EXAMEN
DE MES DOCUMENS SUR LA FIÈVRE JAUNE ;

PAR N. CHERVIN ,

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris , Membre de plusieurs
Sociétés Savantes , nationales et étrangères.

Non verbis , sed factis.

PARIS ,

IMPRIMERIE DE MIGNERET, RUE DU DRAGON.

JUIN. — 1828.

REPOUSE DES NÉGATIONS

M. LE D^r GERARDIN

1871

LE RAPPORT DE LA COMMISSION

L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, CHARGÉE DE L'ÉTUDE
DE SES ÉPIDÉMIES EN 1871

PAR M. GERARDIN

Digitized by the Internet Archive
in 2020 with funding from
Wellcome Library

PARIS

BOULVARD DE BICHAT, RUE DU DRAGON

1871 — 1872

RÉPONSE AUX ALLÉGATIONS

DE M. LE D.^R GÉRARDIN.

S'IL est des esprits assez pénétrants pour saisir de prime-abord les questions les plus ardues, il en est d'autres, au contraire, qui, malgré le temps et la réflexion, restent toujours à côté des questions les plus simples. Cette remarque m'est suggérée par la singulière sortie que M. le docteur Gérardin a faite à la séance de la première section de l'Académie royale de Médecine, le 12 février dernier, tant contre la Commission qui a été chargée de faire un rapport à cette Société sur les documens que j'ai recueillis concernant la fièvre jaune, que contre moi-même personnellement.

On a dit, et on l'a répété cent fois, que cette Commission n'avait à s'occuper que des faits consignés dans les documens inédits que j'ai soumis à son examen, et nullement de ceux qui se trouvent dans les livres et qui, pour cette raison, font déjà partie du domaine de la science. Sans tenir aucun compte de cela, M. Gérardin reproche avec amertume à la Commission de n'avoir pas consulté des ouvrages publiés depuis plus de vingt ans, et même des écrits qui n'ont jamais reçu de publicité que dans son imagination. Ce qui suit pourra peut-être nous éclairer sur la cause de son étrange méprise.

Ayant eu l'avantage de rencontrer M. Gérardin quelque temps après que le rapport dont il s'agit eut été lu à l'Académie royale de Médecine, il me dit, sans que je lui demandasse son opinion, que le travail de la Commission *était bien*, et il me le répéta même plusieurs fois. Il ajouta qu'il présenterait néanmoins, lors de la discussion, quelques remarques, non contre le rapport précisément, mais contre la théorie de l'infection, qui, disait-il, ne lui paraissait pas suffisante pour expliquer l'origine de la fièvre jaune.

La discussion a lieu, et M. Gérardin n'est point entendu; mais le 8 janvier, deux mois après la clôture, il prend la parole pour s'opposer à ce que les conclusions du rapport soient mises aux voix, en disant que si l'Académie veut bien l'entendre, IL SE FAIT FORT de prouver que toute la partie du rapport qui concerne l'Amérique

est absolument manquée et entièrement à refaire, et que mes documens sur ce point sont loin d'être exacts. On lui répond que la discussion est fermée et qu'il ne peut y rentrer.

Malgré cela, M. Gérardin demande de nouveau la parole à l'Académie, le 22 janvier, pour prouver ce qu'il a avancé dans la précédente séance. Nouveau refus de la part de ses collègues. Enfin, le 12 février, après l'adoption du rapport, lorsque rien ne s'oppose plus à ce qu'il soit entendu dans le sein de l'Académie, ce médecin se présente à la section de Médecine pour y exposer les preuves qu'il a promises aux trois sections réunies. Plusieurs honorables membres font apercevoir ce qu'il y a d'irrégulier dans cette manière de procéder ; mais nonobstant ces considérations, M. Gérardin obtient la parole.

« La Commission, dit-il, a terminé la partie de son rapport sur les documens de M. Chervin, relatifs aux médecins contagionistes de l'Amérique, par cette phrase : *Que le récit des faits relatés dans ces documens est, en général, dépourvu des circonstances qui seraient nécessaires pour qu'on puisse en déduire des conséquences rigoureuses.* Or, ajoute ce médecin, il était facile à M. Chervin et à la Commission de se procurer sur eux tous les détails désirables. Ainsi, les docteurs New, Currie, Munson ne sont que nommés, en quelque sorte, aux pages 14, 16 et 17 du rapport, et les faits sur lesquels ces médecins ont appuyé leur opinion de la nature contagieuse de la fièvre jaune, sont consignés avec détails, ceux de M. New, dans les actes de la Société physico-médicale de la Nouvelle-Orléans ; ceux de M. Currie dans le Journal de Médecine et de Physique de Philadelphie, et dans un Traité *ex professo* de ce médecin, intitulé : *Treatise on the Synochus icterodes* ; et ceux de M. Munson, dans les Transactions du collège des Médecins de Philadelphie. »

M. Gérardin prétend à tort que M. le docteur New n'est, pour ainsi dire, que nommé dans le rapport. Le paragraphe qui concerne ce médecin a treize lignes, et il renferme rigoureusement toute la substance du seul fait que M. New a consigné dans le document qu'il a bien voulu me délivrer. Quant aux actes de la Société physico-médicale de la Nouvelle-Orléans, auxquels mon critique me renvoie, ainsi que la Commission, je ne les connais point et, jusqu'à la preuve contraire, je resterai fermement convaincu qu'il n'existe aucun ouvrage sous ce titre.

D'un autre côté, M. le docteur Currie n'a fait qu'exprimer son opinion dans le document qu'il m'a donné, et la Commission l'a consignée avec fidélité dans son rapport. En 1794, ce médecin publia, en effet, une brochure de 85 pages in-8.°, qui pour M. Gérardin est aujourd'hui un Traité *ex professo* sur la fièvre jaune. Mais de

1793 à 1811 inclusivement, M. Currie a publié sept autres brochures sur le même sujet, sous les titres d'*Account*, *Description*, *Review*, *Memoirs*, *Sketch*, *Letters* et *View*, etc. Si M. Gérardin désire prendre connaissance de ces différens écrits, je me ferai un plaisir de les lui communiquer. Mais, en attendant, il me permettra de lui faire observer que les prétendus faits de contagion avancés par M. Currie n'ont pas produit une bien vive impression sur l'esprit de ses confrères, puisqu'à trois ou quatre exceptions près, tous les médecins de Philadelphie sont aujourd'hui non-contagionistes; tandis qu'ils croyaient, au contraire, tous à la contagion, lorsqu'en 1793 M. Currie commença à écrire en faveur de cette doctrine. J'en dis autant des faits que M. le docteur Munson a communiqués, en 1805, au Collège des médecins de Philadelphie, concernant l'apparition de la fièvre jaune à New-Haven en 1794. Toutes ces prétendues preuves de contagion ont été d'ailleurs complètement réfutées par les médecins des États-Unis, dont les écrits doivent être familiers à M. Gérardin.

« De même, poursuit ce médecin, le rapport ne fait que mentionner, page 18, d'après le docteur John Beck, le fait de l'importation de la fièvre jaune à Middletown, dans l'état du Connecticut, et cependant c'est un des faits les mieux observés et les plus constatés que la science possède. » M. Gérardin se trompe; ce n'est point d'après M. le docteur Beck, ainsi qu'il a dû le voir, que la Commission a parlé des faits de Middletown, mais bien d'après les docteurs Miner et Tully, médecins recommandables de cette ville, et elle a tiré de leurs documens tout le parti qu'il lui était possible d'en tirer. Cependant, comme le rapport de M. Beck est cité par M. Tully, je l'ai mis sous les yeux de la Commission, avec un écrit plus récent dans lequel ce médecin se prononce formellement contre la contagion; ce qui prouve au moins que les faits consignés dans son rapport ne lui ont pas paru aussi concluans qu'à mon adversaire.

« La maladie, ajoute M. Gérardin, a été évidemment importée à Middletown par des bâtimens infectés; elle s'y est transmise d'individu à individu; elle a atteint des personnes qui n'avaient pas visité les bâtimens, et par le fait seul de leurs communications avec des malades; c'est à tort, ajoute-t-il, que le rapport dit qu'il a été négligé de constater si ces personnes n'avaient pas eu quelques relations avec les bâtimens infectés. M. Beck dit positivement avoir pris cette précaution, et particulièrement à l'égard des malades Child, Cotton et Simmons. »

Le rapport de la Commission ne dit point qu'il a été négligé; mais bien que MM. Miner et Tully ont négligé de constater le fait dont il s'agit, ce qui est un peu différent. Mais s'il résulte du rap-

port de M. Beck (1) que les malades Child, Cotton et Simmons n'avaient eu aucune relation avec les bâtimens infectés, il résulte également de ce même rapport que les malades Simmons, Child et Bailey n'avaient eu aucune communication préalable ni avec les effets, ni avec les personnes réputés contaminés. D'où il suit qu'ils n'ont point été atteints par le fait seul de leurs rapports avec les malades, ainsi que le prétend M. Gérardin, qui aurait dû, ce me semble, nous faire connaître, à l'appui de son assertion, quels sont les individus atteints de fièvre suspecte que ces trois personnes auraient fréquentés.

« M. Beck montre la fièvre jaune, continue M. Gérardin, se développant le long de la côte à mesure qu'y arrive et qu'y stationne le bâtiment infecté, d'abord à Middletown, puis à quatre milles plus haut, à Upper-Houses, puis plus haut encore, à Hartford : il dit que dans une manufacture de coton située à Upper-Houses, lieu extrêmement salubre, un seul homme, John Wild, visite les bâtimens et en rapporte la fièvre jaune, dont il périt au bout de six jours ; mais que trois jeunes filles de la manufacture furent ensuite atteintes, et seulement pour avoir soigné J. Wild. » M. Beck dit au contraire positivement qu'il ne put pas apprendre que Wild eût été à bord du brick *Sea-Island* (2), qui était le bâtiment infecté. Il a su seulement que, deux jours avant de tomber malade, il avait été sur le brick *Défiance*, que l'on regardait comme sain et à bord duquel nombre de personnes se rendaient chaque jour, et, bien entendu, toujours impunément. D'un autre côté, M. Beck ne dit point que John Wild ait rapporté la fièvre jaune de ce bâtiment ni d'aucun autre ; il ne dit point non plus que les trois jeunes filles de la manufacture aient été atteintes de cette maladie pour avoir soigné J. Wild. Il dit seulement qu'elles le visitèrent par occasion (*occasionally*), et il ne tire absolument aucune induction de ce fait. Tout le reste est donc de l'invention de M. Gérardin.

Deux personnes furent en effet atteintes de la fièvre jaune à Hartford après avoir été à bord ou dans le voisinage du brick *Sea-Island* ; mais au rapport de six médecins respectables que j'ai eu l'honneur de voir dans cette ville, et qui, pour le dire en passant, sont tous non contagionistes, elles ne communiquèrent leur maladie

(1) Ce rapport fut imprimé pour la première fois à New York, en 1820, à la suite du discours de M. le docteur David Hosack, sur la police médicale, pag. 55 à 66.

(2) *I Cannot learn that wild was aboard of the brig Sea-Island.* (P. 61.)

à qui que ce fût. Il y eut encore à Hartford, cette même année 1820, un autre cas sporadique de fièvre jaune bien caractérisée, et qu'il fut impossible de faire remonter à aucune source étrangère.

Suivant M. le docteur Tully, lorsque le typhus ictérodes se montra à Middletown, le temps était extraordinairement chaud et suffocant (*unusually hot and sultry*). Il est d'ailleurs digne de remarque que les personnes qui en souffrirent sans avoir été à bord des bâtimens, demeuraient le long de la rivière, c'est-à-dire dans la partie la plus basse de la ville, ce qui est déjà une forte raison pour faire regarder leur maladie comme ayant été le produit de causes locales. Quoi qu'il en soit, malgré le manque de précautions propres à arrêter les progrès d'une maladie contagieuse, la fièvre dont il s'agit, n'atteignit que quinze individus, tant à Middletown qu'à Upper-Houses.

« La Commission, ajoute M. Gérardin, avait judicieusement annoncé dans le préambule de son rapport, qu'elle s'attacherait surtout aux faits de contagion, comme étant les plus capitaux de la question, et cependant en voilà un des plus circonstanciés (celui de Middletown), qu'elle et M. Chervin n'ont fait qu'indiquer. » La Commission a fait ce qu'elle avait annoncé; puisqu'elle a consacré douze pages de son rapport aux quarante-huit médecins contagionistes du Nouveau-Monde, tandis que les quatre cent quatre-vingt-trois médecins non-contagionistes de cette partie du globe, n'occupent que huit pages seulement de ce même rapport: M. Gérardin a pu s'en convaincre; il ne faut pour cela que compter.

« Ce médecin regrette encore que la commission n'ait fait qu'énoncer, d'après M. Chervin, que le professeur David Hosack avait refusé à celui-ci les preuves qu'il a recueillies de l'importation et de la nature contagieuse de la fièvre jaune, les réservant pour un ouvrage qu'il se proposait de publier sur ce sujet; cet ouvrage, dit-il, a paru en 1824, et il était du devoir de M. Chervin, dans la grande question qu'il abordait, de le consulter et de juger les faits qui y sont rapportés. » Le 11 mars dernier, M. Bicheteau a prouvé d'une manière péremptoire, devant la première section de l'Académie royale de médecine, en produisant une déclaration de M. le docteur Townsend, de New-Yorck, ancien élève et ami particulier de M. le docteur Hosack et de plus grand contagioniste comme lui, que l'ouvrage mentionné par la commission, et que M. Gérardin assure positivement avoir paru, en 1824, n'a jamais été publié. D'où il suit qu'il m'était impossible de le consulter, et que mon nouvel adversaire met dans ses attaques beaucoup plus de zèle que de prudence.

« Selon M. Chervin et le rapport de la commission, poursuit mon critique, il est faux que la fièvre jaune ait jamais été importée à Ger-

mantown , ville située à six milles de Philadelphie , et remarquable par sa salubrité et la belle santé de ses habitans. M. Chervin se fonde sur des documens dus aux docteurs Carter, Betton et Bensell ; et M. Gerardin leur oppose ce qu'en a publié M. Wistar , célèbre professeur en l'université de Philadelphie. La maladie , dit M. Wistar , commença à Germantown par la fille Betzy Johnson , qui revenait de Philadelphie , où elle avait passé cinq jours dans un quartier où régnait la fièvre jaune. La fille Johnson tomba malade deux jours après son retour , et mourut en quatre jours. La maladie attaqua ensuite sa plus proche voisine , M.^{me} Duy , qui l'avait souvent visitée , et qui mourut aussi en quatre jours. Elle atteignit après la femme Hubbs , qui avait visité les deux premières malades , et qui d'ailleurs n'étaient pas allée à Philadelphie depuis plusieurs mois. Le mari de la femme Duy fut après attaqué , et ainsi de suite , etc. N'était-il pas convenable , dit M. Gerardin , que M. Chervin et la commission présentassent les détails des documens négatifs qu'ils ont à opposer à des faits aussi positifs , et recueillis par un homme du mérite du professeur Wistar ? »

M. Gérardin a pris habilement de la citation de ce professeur ce qui lui a paru convenir à la cause qu'il s'est chargé de défendre , et tout le reste a été passé directement sous silence. Au rapport de M. Wistar (1) , M.^{me} Duy ne tomba malade que le 27 août , quatorze jours après la mort de miss Betzy Johnson , qu'on suppose lui avoir communiqué sa maladie ; M. Duy ne fut lui-même atteint que le 18 septembre , c'est-à-dire , dix-huit jours après la mort de sa femme , et seize jours après celle de M.^{me} Hubbs ; enfin la maladie ne reparut dans la famille Johnson que le 17 septembre , 35 jours après la mort de la jeune Betzy. Eh bien ! M. Gérardin ne fait aucune mention de ces dates qui sont , en effet , loin de prouver la contagion ; car il est évident que si la maladie de Betzy Johnson avait dû passer à quelqu'un , c'eût été , suivant toute probabilité , aux membres de sa nombreuse famille , qui ne cessèrent de lui prodiguer des soins assidus.

D'un autre côté , les dix seules personnes qui , suivant M. le docteur Wistar , auraient dû leur maladie à M^{lle} Betzy Johnson , habitaient trois maisons situées dans espace qui n'a pas 80 yards , ou 240 pieds de diamètre , et où il y avait alors , d'après le témoignage de M. le docteur Betton , « une mare d'eau corrompue qui , dans les temps chauds , était parfois si infecte qu'elle incommodait fortement lorsqu'on passait le matin dans son voisinage. » D'ailleurs un grand

(1) Voyez *The additional facts and observations* , etc. , pag. 36 , 37 et 38.

nombre de personnes qui résidaient dans les autres parties de Germantown visitèrent ces malades, et pas une d'elles ne contracta la fièvre jaune, qui fut tout-à-fait circonscrite à ce petit espace dont la situation est relativement basse. Il y avait en outre à cette époque à Germantown une foule d'individus venant de Philadelphie, atteints de cette même fièvre, et, malgré l'encombrement de la plupart des habitations où ils étaient reçus, on n'observa pas un seul cas de transmission de la maladie. Ce fait se trouve consigné dans un document de 8 pages in-folio que m'a délivré le respectable docteur Carter, qui donna lui-même des soins à environ quarante de ces malades. M. Johnson, frère de Betzy, m'a aussi assuré que les nombreux malades de la fièvre jaune qui, de 1793 à 1820, se sont rendus de Philadelphie à Germantown, n'y ont jamais communiqué leur mal à qui que ce fût, sa sœur excepté, dit-il, car il est lui-même un très-zélé contagioniste. M. le docteur Bensell déclare positivement, dans l'écrit qu'il m'a donné, que, de 1793 à 1800, il n'a pas vu à Germantown un seul cas de contagion. Enfin, M. le docteur Betton dit, dans le document qu'il m'a délivré, que son père, qui exerçait la médecine dans cette ville en 1798, fit des recherches exactes sur les prétendus cas de contagion dont il s'agit, et qu'il resta convaincu que dans tous ces cas la maladie avait été le produit de causes locales.

Quel que fût d'ailleurs le mérite de M. Wistar, son autorité ne saurait l'emporter sur celles des docteurs Carter, Bensell et Betton, surtout quand on apprendra que ce ne fut que vers la fin de 1805, sept ans après l'événement, qu'il envoya à Germantown M. Heister, qui commençait alors ses études médicales sous lui, pour y recueillir les faits relatifs aux familles Johnson, Hubbs et Duy. Cette circonstance est rapportée dans une lettre de M. le docteur Heister, que je dois à l'obligeance de mon savant ami, M. le professeur Samuel Jackson. Ainsi M. Gérardin peut voir que si la commission a passé rapidement sur la prétendue importation de la fièvre jaune à Germantown, ce n'est, certes, point que les faits lui aient manqué, et moins encore qu'ils soient contraires à ses conclusions.

Elle a dit, page 15 de son rapport, que MM. les docteurs Rogers, Forsyht, Davidson et Alexander, de la Nouvelle-Orléans, croient qu'en certaines circonstances la fièvre jaune est importée et se propage par contagion. M. Gérardin lui fait, ainsi qu'à moi, un grand reproche de ce laconisme. « Il répète que, dans l'intérêt de la vérité, M. Chervin aurait dû rapporter les faits sur lesquels repose cette opinion, faits consignés, dit-il, dans les archives de la Nouvelle-Orléans, et dans le *Courrier de la Louisiane*, depuis 1820. »

De quelles archives M. Gérardin veut-il parler sous cette désignation vague? Est-ce, comme je le pense, de celles de la Société de

médecine de la Nouvelle-Orléans ? En ce cas , s'il faut en croire ce qu'on m'a dit sur les lieux , il m'eût été impossible de les consulter pour les années antérieures à 1820. Suivant le rapport de plusieurs honorables membres de ce corps savant , en 1819 , lors de son départ de la Louisiane , M. Gérardin aurait été , en sa qualité de secrétaire-général , dépositaire des papiers de la Société , et il aurait oublié de les rendre en partant , omission qui , bien que très-involontaire sans doute , l'aurait cependant fait rayer de la liste des membres de cette réunion savante.

Ayant quitté moi-même la Louisiane le 2 septembre 1820 , il m'a été également impossible de compulsier les nouvelles Archives de la Société de médecine de la Nouvelle-Orléans , et de m'assurer par conséquent si elles contiennent des faits de contagion , comme le prétend M. Gérardin. Quant au *Courrier de la Louisiane* , on m'a communiqué par hasard , dans les temps , les numéros de cette feuille où il est question de l'épidémie qui affligea la Nouvelle-Orléans en 1822 , et je ne me rappelle pas d'y avoir rencontré un seul cas de contagion. Ce sont , du reste , les seuls numéros de ce journal que j'aie été à même de voir depuis mon retour en France.

Suivant M. Gérardin , la fièvre jaune aurait été communiquée à trois individus , à deux lieues de la Nouvelle-Orléans , et , ce qui est assez remarquable , par une personne qui ne l'avait point , et qui très-probablement ne l'a jamais eue. Au dire de ce médecin , cette maladie se serait aussi transmise , à différentes personnes , « dans la partie du faubourg de la Nouvelle-Orléans , qui porte le nom de *la Pointe des Religieuses* , partie qui est , dit-il , plus élevée que la ville , à une grande distance de toute cyprière ou eau stagnante , et qui réunit toutes les conditions possibles de salubrité. » Il faut , en ce cas , que la topographie de la Nouvelle-Orléans ait éprouvé de bien grands changemens depuis 1820 ; car , à cette époque , M. Gérardin lui-même nous représentait cette ville placée AU MILIEU DE VASTES MARAIS , au-dessous du niveau du fleuve , sur un terrain vaseux , DÉPOURVU DU PLUS PETIT MONTICULE , et qui laisse échapper l'eau à la profondeur de quelques pieds , etc. (1). Quoique ce médecin soit assez rarement d'accord avec la vérité dans l'ouvrage où se trouvent ces lignes , la description qu'elles renferment est cependant , je dois le dire , de la plus grande exactitude. Qu'on juge , d'après cela , si *la Pointe des Religieuses* , qui forme l'extrémité sud-ouest de la Nouvelle-Orléans , et se trouve à peu de distance des cyprières infectes , RÉUNIT TOUTES LES CONDITIONS POSSIBLES DE SALUBRITÉ ; qu'on juge aussi

(1) *Mémoires sur la fièvre jaune* , etc. , pages 18 et 24.

du degré de confiance que peut mériter un médecin qui travestit de la sorte les faits les plus matériels, et se met ainsi en contradiction directe avec la vérité et avec ses propres écrits. Du reste, ce n'est point le premier exemple de versatilité, ou, pour mieux dire, de manque de mémoire que nous donne aujourd'hui M. Gérardin. Après avoir publié à la Nouvelle-Orléans même, en 1818, que la fièvre jaune n'AVAIT POINT ÉTÉ CONTAGIEUSE (1) dans l'épidémie *meurtrière* qui désola cette ville en 1817, n'est-il pas venu ensuite publier à Paris, en 1820, que *la fièvre jaune épidémique est une maladie contagieuse* (2), et, ce qui est encore bien plus étrange, nous présenter, comme preuve de son assertion, cette même épidémie de 1817 qu'il avait déclaré deux ans avant *n'avoir pas été contagieuse*.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas que les prétendus faits de contagion dont parle aujourd'hui M. Gérardin, aient produit une bien vive impression sur l'esprit des médecins de la Nouvelle-Orléans. La Société physico-médicale de cette ville écrivait en 1821 : « Placés, comme nous le sommes, dans une situation qui a beaucoup de ressemblance avec plusieurs des contrées les plus insalubres du monde, on ne doit point être surpris que nous soyons également soumis chaque année au destructif CAUSUS. » (3) L'opinion de la Société de Médecine de la Nouvelle-Orléans, dont M. Gérardin a été lui-même pendant quelque temps l'interprète, est également des plus formelles au sujet de l'origine locale et de la non-contagion de la fièvre jaune. Enfin, convaincu, par l'expérience, que les quarantaines établies contre cette maladie n'ont d'autre effet que de fournir de riches sinécures à quelques personnes, et d'entraver le commerce, la législature de la Louisiane les a définitivement abolies, dans cet état, en 1825; et, ce qui est assez remarquable, c'est que depuis lors la Nouvelle-Orléans n'a éprouvé aucune épidémie de fièvre jaune : on y a seulement observé chaque année quelques cas sporadiques de cette maladie qui, malgré l'absence de toute précaution, ne s'est point propagée. Espérons que les autres états maritimes de l'Union suivront bientôt l'exemple que leur a donné celui de la Louisiane.

En attendant, je pense qu'en voilà assez pour prouver que l'attaque

(1) *Rapport fait à la Société médicale* (de la Nouvelle-Orléans), sur la fièvre jaune, page 60.

(2) *Mémoires sur la fièvre jaune*, pages 56 et 57.

(3) *Report of the committee of the physico medical society, etc., on the epidemic of 1820.*

de M. Gérardin , tant contre la commission que contre moi , a été bien mal calculée , et que dans son propre intérêt ce médecin aurait beaucoup mieux fait de garder le silence , ou de s'en tenir tout au moins au projet qu'il avait eu d'abord de nous faire part de ses vues sur la théorie de l'infection ; car je doute fort que ses amis les contagionistes lui tiennent compte de tout le sacrifice qu'il leur a fait , en prenant la parole contre le rapport sur mes documens.

Paris , le 20 avril 1828.

CHERVIN , D.-M.-P.

(*Extrait des Archives générales de Médecine.*)

FIN.